

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email [no-reply@newsletter.neopse.com](mailto:reply@newsletter.neopse.com) dans vos expéditeurs approuvés.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Ramassage des ordures ménagères

Les sacs jaunes et les conteneurs doivent être sortis la veille au soir de la collecte et rentrés au plus vite après la collecte. Trop souvent nous observons des sacs jaunes éventrés et dont le contenu s'éparpille aux alentours et quelque fois bien loin des sacs !

Recrudescence des dépôts sauvages

Nous sommes confrontés à une recrudescence des dépôts sauvages sur la Commune. Ces incivilités font partie des préoccupations des élus et notamment du temps passé au quotidien par nos agents municipaux pour la récupération de ces déchets. Outre la pollution visuelle, ces dépôts sauvages constituent un risque de pollution pour l'environnement.

Devant l'ampleur de ce phénomène, l'incompréhension des citoyens et suivant les pouvoirs de police du maire, nous nous voyons contraints de sanctionner les auteurs de ces actes. Comptant vivement sur la bonne collaboration de tous nos concitoyens.
Le Maire,
Louisette BILLAUDEAU

Ensemble imaginons le Centre-Bourg : dernière session

L'équipe d'architectes sera de retour la semaine prochaine, à partir du **6 février jusqu'au 15 février 2024**, pour une nouvelle session de travail. Une dernière occasion pour vous de les rencontrer et d'échanger sur le devenir du centre-bourg.

Des permanences libres :

◆ le mardi 6	février	de	18h	à	19h,
◆ le jeudi 8	février	de	18h	à	19h,
◆ le mardi 13	février	de	18h	à	19h,
◆ le mercredi 14	février	de	18h	à	19h,

Mais aussi :

◆ Une **réunion publique**, le jeudi 15 février, de 19h à 20h30, 3 avenue du Moulin (Maison Meunier) à Bournezeau.

Venez nombreux, votre avis compte !

📖 Informations complémentaires et retour en images sur les précédentes sessions [dans les actualités du site de Bournezeau](#).

[A vos sécateurs ! 🌳](#)

Nous organisons (Commune et bénévoles) une opération taille des arbres fruitiers des vergers communaux le **samedi 17 février 2024**. Rendez-vous à 9h30 sur le parking de la salle omnisports pour tous les habitants intéressés.

[Bien vieillir en bonne santé](#)

Vous avez 60 ans ou plus et souhaitez profiter de votre vie en bonne santé ? Dans le cadre de son programme « Séniors au Pays de Chantonnay », la Communauté de Communes vous propose un dépistage gratuit de vos capacités, le **lundi 12 février 2024**, de 14h à 17h, au Centre des 4 vents, 31 rue Voltaire à Chantonnay. Ce dépistage est effectué par des professionnels de la santé sur une durée de 15 minutes. Sans inscription.

[La Micro-Folie itinérante au Pays de Chantonnay](#)

Nous vous rappelons que la Micro-Folie fait étape à la salle des Arcades de Chantonnay du 10 janvier au 15 juin 2024. Un programme culturel pour découvrir ou redécouvrir l'art, de façon ludique et numérique, à travers des visites, des ateliers ou encore des jeux. Le tout guidé par une médiatrice. Découvrez, **ce mois-ci, l'amour dans l'art** !

📖 Retrouvez le programme des animations proposées sur le [site de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay](#).

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

[Courlisch'club : Assemblée Générale](#)

Vous aimez courir et/ou marcher. Vous êtes déjà membre du club ou vous êtes intéressé pour le devenir. L'association du Courlisch'club vous donne rendez-vous ce **samedi 3 février 2024**, à 17h, à la Maison des associations (près du stade) pour son assemblée générale ainsi que les adhésions 2024. Présentation des sorties running et de la session March'lish.

[Les Jardins de la lune : Assemblée Générale](#)

L'association des jardins de la lune vous rappelle que son assemblée générale aura lieu le **samedi 3 février 2024**, à 10h à la Maison des associations (près du stade). Par ailleurs, il reste toujours des parcelles disponibles pour le jardinage. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter Mme COSTÉ, Présidente de l'association, au 06.87.80.65.19.

[Vélocipèdes : permanences adhésions](#)

L'association des vélocipèdes de Bournezeau vous rappelle les permanences pour les adhésions au club (Cyclo, VTT et VAE) organisées les :
- **samedi 10 février**, de 11h à 12h, à la maison des associations.
- **dimanche 18 février**, de 11h à 12h, au local du club (place des Papillons).

En cas d'impossibilité sur ces deux dates vous pouvez contacter Hubert GAUTRON au 06.98.62.26.52.

Amicale Laïque : dîner dansant

L'association de l'Amicale Laïque vous informe qu'elle organise son dîner dansant le **samedi 10 février 2024** prochain, sur le thème "Soirée Fluo". Le repas sera préparé par M. RAINEREAU, Traiteur. Menu adulte (sur place à 19 € ou à emporter à 17 €) : Apéritif, salade de gésiers, choucroute ou Axoa de bœuf et son riz, fromage et éclair au chocolat. Menu enfant (sur place à 8 € ou à emporter à 7 €) : jus de pomme, hachis Parmentier, tartelette aux pommes. Réservation possible sur [Hello Asso](#), par téléphone au 06.89.69.31.18 ou par mail : amicalelaique.bournezeau@gmail.com

Club de l'amitié : concours de belote

L'association du Club de l'amitié organise un concours de belote le **vendredi 16 février 2024**, à la salle du Mitan Vendéen. Inscriptions à partir de 13h30. Tarif : 9 €. A gagner : 1er lot et 2ème lots 1/2 jambon sec, 3ème lot 1 rôti de bœuf... 1 lot pour chaque joueur.

APEL école Saint André : opération tartiflette

L'association de l'APEL de l'école privée Saint André organise une opération "Tartiflette à emporter", le **samedi 17 février 2024**, de 10h à 13h. Les commandes sont possibles jusqu'au **dimanche 11 février** à partir du site Helloasso [en cliquant ici](#).

POUR RAPPEL

Recyclage des coquillages

Désormais, un big-bag est disponible en permanence, aux ateliers communaux situés 33 rue de l'Oiselière à Bournezeau, pour recueillir vos coquilles d'huîtres, de moules, de bigorneaux, etc... pendant les horaires d'ouverture. Attention, pas de déchets de crustacés et de citrons, rien que des coquillages !

Compostage des biodéchets : permanences

La Commune a mis en place 3 composteurs aux jardins de La Lune (route de Chantonay, à proximité de la salle du Mitan Vendéen) pour réaliser du compostage collectif. **Une permanence a lieu tous les samedis matin de 10 h à 12 h** au parking des jardins de la Lune. Tous les habitants n'ayant pas de possibilité de faire du compostage individuel peuvent amener leurs biodéchets lors de ces permanences. Nous vous rappelons également que vous pouvez opter pour l'achat d'un composteur individuel. Le SCOM propose des composteurs en bois et plastiques, de différentes tailles, à prix réduit (40 % de réduction par rapport au prix réel). ➡ Pour plus d'informations sur l'achat d'un composteur individuel et des conseils sur le tri des déchets, vous pouvez consulter le site du SCOM [en cliquant ici](#).

Seniors au Pays de Chantonay

Le CIAS du Pays de Chantonay organise des activités diverses à destination des plus de 60 ans.

Retrouvez le programme complet des activités proposées de janvier à mars 2024 ainsi que la lettre d'informations de février sur le [site de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay](#). Les places sont limitées.

👉 Informations et inscription par téléphone au 06.34.10.19.10 ou 02.51.94.40.23.

Famille d'accueil pour des lycéens étrangers

L'association CEI (Centre Échanges Internationaux) recherche des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture française. Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement.

👉 Informations complémentaires : Mme FOUQUERÉ, responsable locale : au 02.99.46.10.32 ou par mail à m.fouquere@groupe-cei.fr

Enquête familles : Ensemble, créons nos projets de demain !

La Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, en partenariat avec la CAF de la Vendée, travaille au renouvellement de son projet de territoire en direction des habitants et tout particulièrement des FAMILLES ! autour de 3 grandes thématiques :

• LA PETITE ENFANCE
• L'ENFANCE ET LA JEUNESSE
• LA PARENTALITÉ

Nous vous remercions de prendre quelques minutes pour compléter ce questionnaire via le lien suivant : <https://forms.gle/Tesv5VmjxdKFhgNE8>

Votre collaboration est précieuse et nourrira les réflexions et la mise en place d'actions concrètes sur le Pays de Chantonnay pour les années à venir...

Pour partager plus encore, vos avis et vos envies, participez à des ateliers conviviaux, à la date de votre choix :

* le **jeudi 8 février 2024** à 18h30
* le **lundi 12 février 2024** à 10h00

à la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay ou en visioconférence, le **jeudi 15 février 2024** de 20h30 à 21h30.

👉 Inscription par e-mail : helene.cantet@cc-paysdechantonnay.fr ou au 02.51.94.40.23

Nouveau lotissement communal "Le Haut Bois"

Après la réalisation du lotissement le Fief du Château, la Commune de Bournezeau vous propose un nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".

🏠 15 lots sont disponibles désormais à la réservation pour une résidence principale.

👉 Informations complémentaires sur le site internet de la Commune [en cliquant ici](#)

Agenda

03/02/2024

Assemblée générale

organisée par les Jardins de la Lune





03/02/2024

Assemblée générale

organisée par l'association Courlisch'club



06/02/2024 au 15/02/2024

Ensemble imaginons le Centre-Bourg : dernière session

Nouvelle session de travail du 6 février au 15 février 2024



10/02/2024

Diner dansant

organisé par l'Amicale Laïque



15/02/2024

Assemblée générale

organisée par le Club de l'amitié



16/02/2024

Concours de belote

organisé par l'association du Club de l'Amitié



17/02/2024

Opération tartiflette

organisée par l'association de l'APEL de l'école St André

Rendez-vous avec Madame le Maire

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à mairie@bournezeau.fr

Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

Mairie de Bournezeau
1 bis place des Papillons
(2 place de la Mairie : actuellement en travaux)
85480 Bournezeau

 : 02 51 40 71 29  mairie@bournezeau.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

- le lundi et le mardi : de 9h à 12h et de 15h à 18h,
- le mercredi et le jeudi : de 9h à 12h (fermée l'après-midi)
- le vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

 Site internet : <http://bournezeau.fr>

Vous êtes destinataire de cet email car vous êtes abonné(e) au service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr). Si vous souhaitez vous désabonner de ce service, nous vous invitons à cliquer sur ce lien.

//\ Attention - Cet email étant transmis en tant que test, les fonctionnalités de suivi de la campagne newsletter ("UTM") et de désinscription sont désactivées.